

Montréal, le 12 janvier 2022

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>e</sup> Vincent Locas, avocat  
Conseiller juridique principal  
Affaires règlementaires et réclamations  
Énergir  
1717, rue du Havre  
Montréal (Québec) H2K 2X3

**Objet : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à compter du 1er octobre 2022 (Dossier R-4177-2021)**

---

Maître Locas,

Nous vous transmettons, avec la présente, la demande de renseignements n<sup>o</sup> 2 que la Régie de l'énergie (la Régie) transmet à Énergir dans le cadre du dossier mentionné en titre.

Conformément à la décision D-2021-163, les réponses à cette demande de renseignements doivent être transmises à la Régie **au plus tard le 21 janvier 2022 à 12 h.**

Veuillez agréer, Maître Locas, l'expression de nos sentiments distingués.

**(S) Natalia Lis**

*Natalia Lis pour*  
Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/ml